

**mettre
l'innovation
en Mouvement**



Sommaire

L'Adapei-Aria de Vendée c'est... p. **04**

Notre histoire p. **06**

Les valeurs qui nous portent p. **08**

Les principes qui nous guident p. **10**

Nos engagements pour l'avenir p. **12**

Rendre le parcours possible p. **14**

Nos priorités

Permettre à chaque personne de développer et maintenir ses acquis, ses compétences et ses savoirs à tous les âges de la vie. p. **16**

Promouvoir et organiser l'accès aux soins et à la santé pour chacun. p. **18**

Permettre à chaque personne qui le désire de s'inscrire dans une dynamique d'utilité sociale. p. **20**

Favoriser l'accès de chacun à un lieu de vie adapté à ses besoins, à ses attentes et à ses choix de vie. p. **22**

Permettre à chacun d'être épanoui, tant dans sa vie personnelle que dans son statut de citoyen. p. **24**

Notre modèle associatif p. **26**

Nous remercions

Mickaël, Ken, Patricia, Sophie, Marc-Henry, David, Nathalie, Benjamin, Nathan, François, Marie, Alysée, Bertine, Nadia, Pascal, Willy, Sébastien dont les photos illustrent ce document.

Merci pour leur joie de vivre et leur complicité.

L'Adapei-Aria de Vendée, c'est...

UNE IDENTITÉ

Nous sommes une association de parents et d'amis, militante et gestionnaire. Nous sommes affiliés à l'Unapei, la première fédération d'associations françaises de représentation et de défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leurs familles.



UNE AMBITION

Proposer et mettre en œuvre des solutions et des parcours d'accompagnements adaptés à chaque personne en situation de handicap et favoriser l'inclusion dans toutes les dimensions de la vie sociale (scolaire, professionnelle, culturelle et citoyenne, etc.).

UNE VOCATION

Permettre à chaque personne en situation de handicap d'être considérée comme un citoyen à part entière, dans sa singularité. C'est agir pour que chaque personne soit considérée comme un être de droits et de devoirs, doté de capacités et autodéterminé.

 L'association vise à mettre en œuvre, promouvoir et garantir l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental, moteur, sensoriel, psychique, ou porteuses d'autisme, de troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés. 

 L'association engage son action et ses activités au service de personnes qui de par leur handicap présentent une limitation de leurs capacités adaptatives et vivent des difficultés importantes dans leur insertion sociale. 

Extrait des statuts de l'association - article 2

UNE VOIX

À travers sa mission de représentation et ses actions de plaidoyer, l'association s'investit à tous les niveaux pour défendre les droits des personnes en situation de handicap et améliorer les réponses publiques et sociétales.

UNE EXPERTISE

L'association gère une soixantaine de dispositifs qui concourent à accompagner plus de 5 000 personnes au quotidien, enfants, adultes, aînés et ce quel que soit leur handicap. La richesse et la diversité de cette offre de service nous permet de proposer des solutions nombreuses, singulières et adaptées aux parcours de vie, aux besoins et aux choix de vie de chaque personne en situation de handicap.



UNE ASSOCIATION PROCHE DE CHEZ VOUS

Avec plus de 90 implantations géographiques couvrant l'ensemble de la Vendée, l'association dispose d'un maillage territorial fort, qui lui permet d'organiser des réponses de proximité et d'être pleinement intégrée au tissu local.

DES FEMMES ET DES HOMMES

Près de 1 800 salariés, 33 administrateurs, 800 adhérents et plusieurs centaines de bénévoles. C'est aussi la contribution quotidienne des familles, des proches aidants et de nombreux partenaires et soutiens.

UNE ASSOCIATION INNOVANTE ET PROACTIVE

qui invente, expérimente et développe des solutions nouvelles concourant à accompagner les personnes en situation de handicap de manière adaptée et inclusive et à renforcer leur participation à la collectivité et au vivre ensemble.



Notre histoire

1961...

Le projet de l'Adapei de Vendée trouve ses fondements dans les années 60 lorsque, portées par un élan national, plusieurs familles du département se regroupent, inventent et entreprennent des solutions pour leurs enfants en situation de handicap mental jusque-là laissés pour compte.

Ces initiatives se concrétisent en 1961 par la création des Papillons Blancs de Vendée, qui deviendra l'Adapei de Vendée en 2009.

2002...

Pendant cette période, d'autres associations sont également en mouvement sur le territoire de Vendée, en particulier la SVASM (Société Vendéenne d'Aide à la Santé Mentale) et l'APAJH Vendée (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), dont **les actions s'orientent vers les personnes en situation de handicap psychique, moteur, visuel et auditif. Leur fusion donnera naissance en 2002 à une entité unique: l'Aria 85** (Association pour la Réadaptation et l'Intégration par l'Accompagnement). Ce premier regroupement est prémonitoire...

2014...

Portées par la même ambition et par un socle commun de valeurs, l'Aria 85 et l'Adapei de Vendée font le constat de leur complémentarité et décident à leur tour de regrouper leurs forces : **l'Adapei-Aria de Vendée voit le jour le 1er juillet 2014.**

Aujourd'hui, l'association gère une très grande diversité de dispositifs médico-sociaux, sociaux et de services publics par délégation. Ces dispositifs sont articulés entre eux et intégrés dans un vaste réseau de partenaires.

La convergence de nos valeurs est forte et la complémentarité de nos expertises nous permet de développer des solutions nouvelles, toujours au bénéfice des personnes en situation de handicap et de leurs projets.

2018-2022...

« Mettre l'innovation en Mouvement » est devenu tout naturellement le slogan de notre Projet Associatif 2018-2022. Considérant que notre capacité à innover fait partie des fondements et des caractéristiques de nos associations fondatrices, et aujourd'hui de l'Adapei-Aria de Vendée.

L'innovation est dans notre ADN. Elle constitue notre identité.
Elle est une force, une source d'énergie
qui nous permet de nous affranchir des contraintes
et de penser autrement l'accompagnement.

Les valeurs qui nous portent

La solidarité, c'est une richesse infinie.
C'est se croiser, s'écouter partager.
Ça concerne tout le monde et ça commence
par se tendre la main.

Stéphanie G.,
Parent et bénévole
sur le secteur des Sables d'Olonne

LA DIGNITÉ

Qu'elle soit ou non en situation de fragilité, **chaque personne est un être singulier et doit être traitée avec dignité.** Nous croyons en cette valeur universelle et nous affirmons que chacun mérite un respect inconditionnel, indépendamment de son âge, de son sexe, de sa condition sociale, de sa religion ou de son origine ethnique.

LA LIBERTÉ

L'une des valeurs fortes de l'Adapei-Aria de Vendée est **la volonté de préserver la liberté de chaque personne accompagnée.** Agir en ce sens, c'est assurer la possibilité d'aller et venir librement, tout en garantissant la sécurité de chacun. C'est également reconnaître la capacité de chaque personne de décider par et pour elle-même et d'agir selon sa propre volonté.

LA SOLIDARITÉ

Les personnes accompagnées, les professionnels, les familles et les proches aidants sont unis par un lien fort, et qui doit être préservé. C'est ce lien d'entraide réciproque qui permet d'affronter les difficultés, de partager les espoirs et les réussites. **En encourageant les assistances et les soutiens mutuels et en développant la solidarité, l'association fait de l'accompagnement l'affaire de tous.**

L'ÉGALITÉ

C'est parce que la personne en situation de handicap doit être considérée comme un citoyen à part entière, doté des mêmes droits et devoirs que tout un chacun, que l'égalité est au centre de nos préoccupations. Défendre cette valeur signifie s'engager pour la pleine participation des personnes à la vie sociale et citoyenne et refuser toute forme de discrimination. C'est à ce motif que **l'Adapei-Aria de Vendée s'investit dans le débat public et cherche, au quotidien, à faire évoluer le regard posé par la société sur le handicap.**

CONCOURS ARTISTIQUE

LE TRÉSOR DANS MA TÊTE

Œuvre gagnante pour le thème « Je veux qu'on me voie, qu'on m'entende et qu'on m'écoute », réalisée par Rebecca Bourmaud, Marion Nourry, Faëlane Dieulangard, Eva Corcaud, Nathan Pointoiseau et Charlotte Huguet (IME de Challans).



Bravo aux artistes pour leur participation
au concours d'expression artistique
du Projet Associatif.

Pour découvrir les 33 œuvres, nous vous donnons
rendez-vous sur chacun des sites de l'association
qui accueillera l'exposition de 2018 à 2022.

LES PRINCIPES QUI NOUS GUIDENT

La clef, c'est de permettre à la personne d'aller expérimenter les choses, d'aller essayer. Et ce même si on pense que c'est compliqué et qu'il y a des risques.

Coralie Sarrazin,
Doctorante à l'université
Québec Trois-Rivières (Canada)



MOBILISER

L'ENSEMBLE DES RESSOURCES ET DES ACTEURS POUR UNE APPROCHE GLOBALE DE LA PERSONNE ET DE SES BESOINS

Cela signifie que les actions mises en œuvre auprès d'une personne sont déterminées par ses besoins réels, et non par la nature de son handicap, son âge ou l'orientation dont elle bénéficie. Cette approche doit être partagée par l'ensemble des parties prenantes. **Elle implique de pouvoir évaluer finement les besoins de la personne et d'inscrire ce processus dans une démarche collégiale, de confiance et de respect mutuel.**

AGIR ET PESER

SUR LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES

Parce que chaque personne doit trouver sa place dans le vivre ensemble, il est nécessaire de faire évoluer le regard de la société envers toutes celles et ceux qui présentent des différences. Par son action militante et son attention à promouvoir toutes les formes d'inclusion (scolaire, sociale, par le travail, etc.), **l'association se fait le dépositaire d'un regard ouvert et bienveillant sur les personnes en situation de handicap.**

CRÉER LES CONDITIONS

QUI PERMETTENT À CHAQUE PERSONNE DE S'AUTODÉTERMINER

L'Adapei-Aria de Vendée tient comme principe fondamental que chaque personne, au-delà de son handicap, est une personne à part entière capable de faire des choix, d'exprimer des souhaits et des désirs et d'avoir des aspirations personnelles. A ce titre, elle dispose d'un pouvoir d'agir sur tous les choix qui la concernent et qui influent sur le cours de sa vie. Ce pouvoir s'exprime à travers des prises de décisions quotidiennes, les plus élémentaires (choisir l'heure du lever, choisir de participer ou pas à une activité, etc.) comme les plus conséquentes (choisir son logement, avoir un projet de parentalité, etc.). **Si reconnaître ce pouvoir est une chose, il doit également être considéré et encouragé pour que les personnes accompagnées puissent dépasser les difficultés qu'elles rencontrent trop souvent à se représenter.**

INNOVER

CHAQUE FOIS QUE NÉCESSAIRE

Depuis toujours, l'Adapei-Aria de Vendée cherche à proposer des réponses adaptées aux besoins, aux attentes et aux choix de vie des personnes en situation de handicap. Dans cet esprit, et pour être en phase avec les évolutions démographiques, économiques, politiques ou sociétales, nous devons voir au-delà des solutions existantes et innover chaque fois que les besoins le nécessitent. Mais innover ne va pas de soi ; cela nécessite de créer les conditions qui, au quotidien, favoriseront l'émergence, l'expression, la captation et la valorisation des idées nouvelles. **Nous sommes convaincus que ces idées ne sont pas l'affaire d'un nombre limité, mais qu'elles peuvent venir de toutes celles et ceux qui font vivre l'association (personnes accompagnées, professionnels, familles et proches, etc.).**

Nous sommes aussi convaincus que l'innovation n'est possible que si elle est partagée. Elle ne prend sens que si elle sert la vocation de notre association : **agir pour que chaque personne soit considérée comme un être de droits, capable et autodéterminé, qu'elle soit accompagnée dans sa singularité, dans son parcours et dans son projet de vie.**

DÉVELOPPER & ENTRETENIR

LA RÉFLEXION ÉTHIQUE

Les situations complexes auxquelles sont confrontés les professionnels, les familles, les proches et les personnes accompagnées, sont fréquentes. Elles nécessitent parfois de concilier des dimensions d'apparence contradictoires, telles que la liberté et la sécurité ou encore l'intimité et la collectivité. Afin de réduire ces tensions et donner des repères dans les prises de décisions, **l'Adapei-Aria de Vendée a choisi d'organiser et développer sa propre réflexion à travers une instance dédiée, indépendante et autonome : le Collège de Réflexion Ethique (CRE).**

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

On s'est vraiment senti coaché.
On fait vraiment partie de l'équipe.
Ils écoutent réellement ce dont on a besoin
et ça, c'est essentiel.

Axelle B.,
Parent d'un jeune accompagné
par le SESSAD Départemental

LA PERSONNE EST AUTEUR ET ACTEUR DE SON PROJET DE VIE

Qu'elle soit ou non en situation de fragilité, chaque personne a des besoins, des attentes et des aspirations qui lui sont propres et qui déterminent ses choix. Parce que cette singularité doit être préservée, encouragée et recherchée au quotidien, **chaque personne doit être pleinement impliquée dans la construction de son projet d'accompagnement et doit se voir garantir, à tout moment, sa capacité à choisir et à faire pour et par elle-même.** C'est parce que la prise d'autonomie est encouragée que la personne peut prendre conscience de ses besoins, de ses limites et de ses capacités à y répondre.

LE LIBRE CHOIX DE LA PERSONNE EST SYSTÉMATIQUEMENT RECHERCHÉ ET SON EXPRESSION EST CONSIDÉRÉE

Ses besoins et ses attentes sont identifiés et pris en compte. Les choix et décisions exprimés par la personne sont recueillis de manière formalisée. Le recueil des souhaits et des attentes est le point de départ. C'est seulement en partant de ces éléments que s'engage un travail pour arriver à concilier les objectifs d'accompagnement avec les besoins de la personne, sa sécurité et son libre choix.

Ce travail associe la personne, les professionnels et, autant que de besoin, sa famille et/ou son représentant légal. **Pour soutenir cette démarche, des moyens et des codes de communication sont mis en œuvre afin de favoriser, reconnaître et valoriser l'expression de la personne.**

LA PARTICIPATION & LE SOUTIEN DES FAMILLES ET DES PROCHES SONT ENCOURAGÉS ET ORGANISÉS

La participation des familles et des proches est, dans bien des cas, un élément moteur dans la dynamique d'accompagnement de la personne. Aussi, ils sont bien souvent les experts de leur propre enfant, de leur frère ou sœur, de leur proche en situation de handicap. Pour l'intérêt de la personne, nous devons leur permettre de contribuer au travail d'accompagnement, d'amener des éléments de compréhension et, lorsque cela est nécessaire, les aider à prendre le recul nécessaire. Mais d'autres formes de participation des familles et des proches doivent être mises en œuvre et promues. C'est le cas par exemple des formations associant professionnels et

familles, qui contribuent à croiser les regards et à créer davantage de continuité dans les accompagnements. C'est le cas également des différents outils et instances qui leur permettent d'être associés à la vie et aux décisions qui concernent nos établissements et services. Si la recherche de ces complémentarités est primordiale, soutenir les familles et les proches qui rencontrent des difficultés l'est tout autant. **Soutenir, c'est pouvoir proposer des réponses concrètes pour les accompagner ou les soulager (accueil de répit, guidance parentale, accompagnement dans les démarches administratives, etc.), c'est créer des espaces d'information, d'échange, de partage et d'entraide, mais c'est aussi respecter leurs attentes, leurs compétences et leur histoire de vie.**

L'ACCÈS DES PERSONNES AUX SERVICES ET DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN EST RECHERCHÉ

Le recours à des modalités adaptées ou spécialisées n'est enclenché qu'après avoir envisagé et examiné toutes les formes possibles d'inclusion.

Pour ce faire, un travail est mené avec les acteurs de proximité pour rendre possibles les parcours dans le milieu ordinaire (scolarisation, activité professionnelle, etc.) et garantir l'accès des personnes aux services de droit commun (santé, soins, droits sociaux et citoyens, etc.). **Ce travail passe à la fois par une intensification des partenariats et coopérations, mais aussi par un effort d'information et de sensibilisation des citoyens, notamment les plus jeunes, à la différence et au handicap.**

RENDRE LE PARCOURS POSSIBLE

On peut imaginer qu'à l'avenir, on aura une société plus inclusive, parce que les enfants seront sensibilisés à la différence et à la richesse que crée la différence.

Patrick H., Parent et bénévole
sur le secteur des Sables d'Olonne

Chaque personne est engagée dans un parcours de vie, un cheminement individuel qui intègre plusieurs dimensions : personnelle, relationnelle, intime, sociale, professionnelle, familiale, citoyenne, etc.

Les événements sont nombreux - heureux ou malheureux - qui viennent modifier le cours de ce parcours. Il peut s'agir d'un changement de travail, d'un déménagement, d'une rencontre ou encore de la survenue d'un problème de santé.

Parce que les solutions d'accompagnement sont encore trop cloisonnées et que les perspectives d'inclusion, bien qu'elles se développent, sont encore trop peu nombreuses, les parcours de vie des personnes en situation de handicap restent limités et restrictifs.

Or, chaque personne, qu'elle soit ou non en situation de handicap, doit pouvoir construire le parcours qu'elle souhaite et se voir donner la possibilité de réaliser ses aspirations personnelles. C'est dans ce sens que nous souhaitons aller.

C'est pour pouvoir accompagner chaque personne à tout moment de son parcours que **l'Adapei-Aria de Vendée propose une offre de dispositifs à la fois riche et diversifiée. Elle s'est également dotée de plusieurs dispositifs transversaux qui contribuent à la bonne continuité des parcours.**

C'est notamment le cas des équipes mobiles qui interviennent auprès des personnes en situation de handicap ou en appui de nos professionnels. C'est aussi le cas des organisations qui permettent d'adapter les accompagnements, d'anticiper et de fluidifier les admissions, de faciliter l'échange et le partage d'informations.

C'est l'articulation entre ces différents dispositifs qui doit nous permettre de construire, de proposer et de rendre possible toute une mosaïque de solutions.

Des solutions construites à partir des besoins et des attentes de chaque personne, évolutives et coordonnées entre elles. Des solutions régulièrement évaluées et qui s'appuient, dès que cela est possible, sur les dispositifs de droit commun.

CONCOURS ARTISTIQUE

NOS IMAGES DE CHOIX

Ceuvre gagnante pour le thème « **J'ai le choix de...** », réalisée par Cyril Guichetau, Jovima Lamy, Nakamura Pham, Thymothy Raynaud, Ayoub Louze, Christopher Frappart et Pierre-Emmanuel Demessence (IME de la Roche-sur-Yon).

« Nos images de choix »

NOS PRIORITÉS

Permettre à chaque personne de **DÉVELOPPER ET MAINTENIR SES ACQUIS**, ses compétences et ses savoirs à tous les âges de la vie.

On a des élèves qui ont fait toute leur scolarité avec des élèves qui avaient des besoins spécifiques. C'est la citoyenneté qui se met en mouvement et qui se vit au quotidien dans les écoles, dans les collèges et dans les lycées.

Anne-Marie Bazzo,
Directrice académique des services
de l'éducation nationale de la Vendée

PERMETTRE À CHAQUE JEUNE ET ADULTE EN SITUATION DE HANDICAP DE S'INSCRIRE DANS DES PARCOURS D'APPRENTISSAGES ADAPTÉS, GRADUÉS ET ÉVOLUTIFS

C'est se donner la possibilité d'explorer et de recourir à une grande diversité de formes d'apprentissage : les savoirs, les habiletés sociales, les compétences techniques ou professionnelles, les actes de la vie quotidienne.

Parce que les raisons qui nous poussent à apprendre sont diverses et évoluent constamment, cela suppose d'être vigilant à deux aspects. D'abord, **d'être en capacité d'évaluer les besoins, les potentialités et les attentes de chaque personne pour définir au mieux son projet d'apprentissage.** Ensuite, cela suppose de **pouvoir créer du lien et organiser les transitions entre les différents lieux et projets d'apprentissage, notamment au moment du passage à l'âge adulte.**

DONNER LA POSSIBILITÉ À CHAQUE PERSONNE QUI LE DÉSIRE ET QUI EN A LES CAPACITÉS D'INTÉGRER LE

MILIEU ORDINAIRE DE SCOLARISATION ET DE FORMATION

Parce que la société évolue, de plus en plus de jeunes en situation de handicap peuvent prétendre à une scolarisation dans le milieu ordinaire. **Il est important de poursuivre nos efforts et de continuer à adapter nos accompagnements pour que ces parcours soient encouragés, soutenus et, au final, encore plus nombreux.**

D'autres formes d'inclusion peuvent également être recherchées, notamment les unités délocalisées ou les dispositifs intégrés au cœur des écoles et des collèges, qui contribuent à bousculer les représentations sur le handicap. Cette ambition ne pourra pas se réaliser sans des partenariats solides, particulièrement avec l'Éducation Nationale.

Pour cela, **l'Adapei-Aria de Vendée entend poursuivre ses efforts, à tous les niveaux, pour sensibiliser, conseiller, former et organiser des relais avec la communauté éducative et les acteurs de la formation.**

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PROCHE DU DOMICILE ET DES DIFFÉRENTS LIEUX DE VIE DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES ADULTES

En l'espace de quelques dizaines d'années, certains de nos territoires ont connu une forte croissance démographique alors que d'autres, au contraire, ont vu leur population décroître.

Ces évolutions ont transformé et continueront de transformer les territoires. Pour être en phase avec ces réalités, il est important de pouvoir ajuster nos implantations, et ce pour être au plus près des personnes qui le nécessitent.

Faire le choix de la proximité, c'est pouvoir aller là où se trouve la personne, qu'il s'agisse de son domicile ou de tous les autres lieux où elle évolue. C'est aussi connaître et être capable d'exploiter pleinement les ressources présentes sur nos territoires et qui sont autant de relais dans les accompagnements (établissements scolaires, services et professionnels de santé, missions locales, plateaux techniques médico-sociaux, etc.).

METTRE LA PERSONNE AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE D'APPRENTISSAGE

Chacune de nos expériences, à tous les âges de la vie, nous permet d'expérimenter, de progresser et de maintenir nos acquis. Aussi minimes soient-ils, ces apprentissages jouent un rôle clef dans le développement de l'autonomie et l'atténuation de la dépendance. Ils peuvent également être une réelle source d'intérêt et de satisfaction pour les personnes que nous accompagnons.

C'est pourquoi ils doivent être encouragés et toujours pensés par rapport à la personne, en fonction de ses besoins, de ses attentes et ce qu'elle a envie de faire ou de ne pas faire.

NOS PRIORITÉS

Promouvoir et organiser l'accès aux soins et à la santé pour chacun.

Il est absolument nécessaire de continuer de sensibiliser et de communiquer avec les professionnels de santé pour qu'ils puissent prendre conscience des besoins des personnes.

Jennifer M.,
Infirmière Diplômée d'Etat
au FAM Le Poiré-sur-Vie

FAIRE DE CHAQUE PERSONNE UN ACTEUR DE SA SANTÉ

C'est lui donner les outils qui lui permettent d'entretenir et de prendre soin de sa santé au quotidien. Cela suppose de la sensibiliser aux bons comportements, (hygiène alimentaire, corporelle, activité physique, postures de travail, etc.), de l'impliquer dans des actions de prévention (bilans de santé, dépistages, etc.) et de faciliter l'accès à une information claire et adaptée (campagnes d'informations, etc.).

Aussi, il s'agit de donner à chaque personne les moyens de reconnaître et d'exprimer une gêne, une douleur ou toute autre problématique de santé. En ce sens, il est important de créer et promouvoir l'utilisation d'outils et de modes de communication adaptés.

MOBILISER LES ACTEURS DE SANTÉ AUTOUR DES PARCOURS DE SANTÉ, DES PROJETS DE SOINS ET DE VIE

Conscients que nous n'arriverons pas seuls à prendre en charge tous les besoins en santé des personnes que nous accompagnons, il est important d'intensifier nos collaborations avec les dispositifs et professionnels de santé. Ces collaborations peuvent être de différentes natures mais poursuivent le même objectif.

Ainsi, qu'il s'agisse d'échanger de l'information, de proposer des formations aux professionnels de santé ou de travailler ensemble à l'adaptation des prises en charge (consultations blanches ou préparatoires, aménagement des horaires, etc.), **ces collaborations doivent favoriser et faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à la santé et aux soins.**

SE DONNER LES MOYENS DE REPÉRER, ÉVALUER ET TRAITER LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ LE PLUS TÔT POSSIBLE

Cela suppose que les personnes accompagnées soient en mesure de reconnaître et d'exprimer une douleur ou une gêne, notamment grâce à l'utilisation de moyens de communication adaptés. Cela suppose également que nos professionnels disposent des outils leur permet-

tant d'évaluer ces situations et de repérer les premiers signes d'apparition. **Le repérage et l'anticipation des problématiques de santé est donc l'affaire de chacun. Ils doivent être encouragés et encadrés, et tout particulièrement lorsque la personne est exposée à des risques spécifiques (vieillesse, maladie, etc.).**

SE DOTER D'UNE ORGANISATION CLAIRE, PARTAGÉE ET AU SERVICE DE TOUS NOS PROFESSIONNELS

Les compétences en matière de santé sont nombreuses au sein des établissements, services et dispositifs de l'Adapei-Aria de Vendée. Pour qu'elles soient parfaitement exploitées, il est important que nos pratiques s'inscrivent dans une approche et une réflexion collégiales. C'est pourquoi nous nous sommes dotés d'un Comité Médical Associatif (CMA) et de dispositifs transversaux (Equipe Mobile de Médicalisation, Equipes d'Appui et de Coordination).

C'est aussi pour cela que **l'élaboration d'un Projet de Santé Associatif est l'une de nos priorités. A travers ces réalisations, l'enjeu est de conseiller, de soutenir et d'accompagner les équipes de professionnels dans les différentes situations concourant à l'accès aux soins et à la santé.**

ENCOURAGER ET VALORISER LES ACTIONS DE SANTÉ AU BÉNÉFICE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Au-delà des collaborations développées au niveau local, l'Adapei-Aria de Vendée continuera de s'investir dans les lieux de décision et d'organisation du système de santé (conseil territorial de santé, contrats locaux de santé, unions régionales des professionnels de santé, comité de pilotage du plan territorial en santé mentale, etc.) pour faire entendre les besoins des personnes en situation de handicap en matière d'accès aux soins et à la santé.

D'autres collaborations seront entreprises, notamment en lien avec la formation et la recherche en santé. **C'est en s'impliquant dans des actions innovantes (télémédecine, programmes de recherche etc.) et en contribuant à former et sensibiliser les futurs professionnels de santé que nous ouvrirons la porte à des solutions nouvelles et porteuses d'avenir.**

NOS PRIORITÉS

Permettre à chaque personne qui le désire de s'inscrire dans une dynamique **D'UTILITÉ SOCIALE**.

On a beau être en situation de handicap, on a des compétences. Il faut les faire valoir et que cela dure dans le temps.

Angélique S.,
Agent Polyvalent,
Atelier de conditionnement
de l'ESAT de Chantonnay



L'UNE DES REVENDEMENTS DE L'UNAPEI

UN TRAVAIL ADAPTÉ AUX COMPÉTENCES DE TOUTES
LES PERSONNES HANDICAPÉES.

ACCOMPAGNER CHAQUE PERSONNE DANS LA RÉALISATION ET L'ÉVOLUTION DE SON PROJET DE TRAVAIL

Parce qu'exercer un métier est un souhait légitime pour tout un chacun, nous nous devons de soutenir les personnes en situation de handicap dans leur parcours professionnel.

Cela signifie les aider à accéder à une activité professionnelle, à la garder mais aussi à s'adapter à toutes les évolutions qui marquent leur parcours. Ainsi, **nous devons être en mesure d'accompagner les personnes dont l'activité change, soit parce que leur métier évolue, soit parce que l'activité transite entre le milieu ordinaire et le milieu protégé, ou vice versa.**

Pour que les parcours soient fluides et personnalisés, il existe plusieurs préalables. D'abord, il est nécessaire de disposer des outils et méthodes d'évaluation qui permettront à l'ensemble de nos professionnels de porter le même regard sur les besoins, les compétences et les potentialités d'une personne. Ensuite, il s'agira de donner à chaque personne la possibilité de faire des découvertes, des essais, de multiplier des expériences concrètes et, si besoin, de sécuriser le retour à la situation précédente.

Enfin, les phases de transition doivent faire l'objet d'un suivi particulier, notamment lors de la phase d'intégration, de la cessation d'activité ou lorsque la personne est en situation de fatigabilité.

VALORISER LES SAVOIRS, LES COMPÉTENCES ET FAVORISER L'ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

C'est donner aux personnes qui le désirent la possibilité de se former et de développer de nouvelles capacités. C'est également faire valoir leurs compétences, notamment par les dispositifs de reconnaissance et la valorisation des compétences et/ou des acquis de l'expérience (RAE/VAE). Pour que ces mesures soient pleinement efficaces, **il est nécessaire de poursuivre le travail de sensibilisation des acteurs du monde économique, afin que les personnes en situation de handicap soient considérées comme des travailleurs à part entière.**

PROMOUVOIR LE BÉNÉVOLAT

Parce que le travail rémunéré n'est pas une fin en soi, **d'autres formes de participation à la vie sociale doivent être recherchées. C'est le cas de l'activité bénévole qui peut être une source de satisfaction et apporte un sentiment**

d'utilité sociale. Ce type d'activités peut être une alternative pour toutes les personnes qui, par souhait ou non, n'envisagent pas le travail en milieu protégé ou ordinaire.

INFORMER, CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LE MONDE DE L'ENTREPRISE

Inscrire les personnes en situation de handicap dans des parcours professionnels inclusifs suppose de cultiver des liens étroits avec les employeurs. Par une communication adaptée, **l'enjeu est donc de les sensibiliser et de valoriser les différentes formes d'emploi des personnes une situation de handicap (direct, sous-traitance, etc.).**

Les coopérations ne s'arrêtent pas là et, comme elle le fait depuis plusieurs années, l'Adapei-Aria de Vendée entend renforcer son accompagnement auprès des acteurs de l'entreprise. Ainsi, nous devons être en mesure d'accompagner les employeurs dans toutes les étapes clés du parcours professionnel, notamment dans la phase d'intégration dans l'entreprise ou lorsqu'un risque de rupture du contrat de travail est repéré. Finalement, **c'est en conjuguant les attentes des personnes et celles des employeurs que nous ouvrirons de nouvelles voies vers l'emploi.**

VALORISER TOUS LES TYPES ET TOUS LES NIVEAUX DE COMPÉTENCES AU SEIN DE NOS ESAT

Nos ESAT évoluent dans un contexte économique tendu et concurrentiel. A cette réalité s'ajoute un haut niveau d'exigence de nos clients. Dans ce contexte, l'Adapei-Aria de Vendée fait un choix associatif fort en s'engageant à **favoriser l'accès au travail au plus grand nombre, y compris les personnes dont les compétences au travail sont les plus limitées.** Préserver cet équilibre est l'une de nos principales préoccupations.

Pour cela, des solutions sont possibles en créant de nouvelles activités qui permettent de proposer des situations de travail très diverses, tout en développant de la valeur ajoutée. C'est le cas par exemple de l'activité blanchisserie qui requiert une variété de compétences et des niveaux de technicité accessibles à une très grande diversité de travailleurs. C'est dans cette direction que souhaite aller l'Adapei-Aria de Vendée.

NOS PRIORITÉS

Favoriser l'accès de chacun à **UN LIEU DE VIE** adapté à ses besoins, à ses attentes et à ses **CHOIX DE VIE.**

Mon projet à moi c'est d'habiter tout seul. Pour être plus autonome [...], partir au boulot avec ma voiture, me rapprocher de ma famille.

Jérôme T.,
Personne accompagnée par
le Centre d'Habitat de la Gaubretière

ÊTRE EN MESURE DE PROPOSER UNE PLUS GRANDE DIVERSITÉ DE MODES DE LOGEMENT

Choisir un lieu de vie, ce n'est pas seulement se loger. C'est choisir son environnement, son voisinage, c'est être en ville ou à la campagne, être proche de ses centres d'intérêts. C'est aussi choisir de vivre seul ou entouré.

Or, les possibilités de logements pour les personnes en situation de handicap sont encore trop peu nombreuses et conduisent parfois à des choix par défaut. Pour éviter cela, l'une de nos principales priorités est de **créer une offre de logements plus vaste, plus diversifiée et permettant de répondre à des besoins (autonomisation, besoins liés au vieillissement, accompagnement à la fin de vie, etc.) et des attentes (individuel, semi-collectif, collectif) de nature différente.**

Pour accroître les possibilités, plusieurs voies s'ouvrent à nous. D'abord, il s'agit de poursuivre l'adaptation des établissements, services et dispositifs existants et qui permettent à nombre de personnes d'être logées. Ensuite, il faut renforcer nos liens avec les structures d'habitat existantes (EHPA, Résidence autonomie, etc.) qui sont autant d'alternatives et de possibilités nouvelles. Enfin, il faut se donner les moyens de créer des solutions nouvelles d'habitat qui pourront s'intercaler entre les logements de droit commun et les établissements médico-sociaux. C'est dans cette direction que nous souhaitons aller en développant l'habitat inclusif dans plusieurs de nos territoires.

PERMETTRE À CHAQUE PERSONNE D'EXPRIMER SON CHOIX EN MATIÈRE DE LOGEMENT ET DE MESURER LA FAISABILITÉ DE SON PROJET

C'est donner la possibilité à celui ou celle qui le désire d'expérimenter un mode de logement nouveau, de conforter ou de faire évoluer son choix. Cela est valable pour une personne qui souhaite passer d'un logement collectif à un logement individuel ou vice versa. Dans tous les cas, **il est important d'organiser la transition, de l'amener de manière progressive et de permettre à la personne de revenir sur son choix à tout moment.**

Ces périodes de transition peuvent prendre des formes diverses (accueils temporaires, accueils séquentiels, habitats transitionnels) mais elles sont encadrées et s'inscrivent dans un parcours d'habitat. Enfin, et pour que cela fonctionne, il faut **se donner les moyens d'évaluer finement les capacités d'une personne à accéder à un logement ou à s'y maintenir.**

AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT POUR FAVORISER L'ACCÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AUX MÊMES FORMES DE LOGEMENT QUE TOUT UN CHACUN

Parce que les contraintes ne sont pas seulement liées à l'accessibilité physique mais aussi à l'accessibilité relationnelle, le logement inclusif n'est possible qu'avec l'aide de chacun, notamment les propriétaires et le voisinage.

Là encore, au-delà de son rôle de relais et parfois de médiateur, **l'Adapei-Aria de Vendée s'implique pour faire évoluer le regard posé sur les personnes en situation de handicap.** C'est l'enjeu de nos actions de communication et de sensibilisation, mais c'est aussi ce que nous recherchons à travers la création de formes de logement innovantes et inclusives.

ORGANISER TOUTES LES COMPENSATIONS NÉCESSAIRES POUR QUE CHAQUE PER- SONNE LE DÉSIRANT PUISSE VIVRE DANS LE LOGEMENT DE SON CHOIX

Vivre dans son propre logement n'est pas accessible à toutes les personnes en situation de handicap. Pour autant, cette perspective doit être recherchée chaque fois qu'une personne en a la possibilité et en fait la demande. **Cela suppose de bien délimiter les espaces individuels au sein de nos lieux de vie** (centres d'habitat, maison d'accueil spécialisé, etc.). Cela suppose aussi de **renforcer notre capacité à intervenir au domicile et à aller chercher des aides et soutiens à l'extérieur.**

Ces soutiens peuvent être des prestations (services d'aides à domicile, services de soins infirmiers à domicile, services de portage de repas, etc.) ou des services rendus par des bénévoles, des familles ou des proches. Ils peuvent aussi être matériels (domotique, aménagements, etc.).

L'ensemble de ces compensations doit être pensé pour concilier le projet d'autonomisation, celui de la sécurisation et offrir un maximum de confort et d'intimité aux personnes qui en bénéficient. Ainsi, il s'agit d'utiliser l'ensemble des ressources existantes au service de la personne et de son projet d'habitat.

NOS PRIORITÉS

Permettre à chacun D'ÊTRE ÉPANOUI, tant dans sa vie personnelle que dans son statut de citoyen.

Pendant les séances, personne n'est en situation de handicap. Devant l'émotion que procure la musique, on est tous sur un pied d'égalité.

Philippe P., Musicien,
Intervenant au Centre d'Habitat
de la Roche-sur-Yon

FAVORISER L'ACCÈS AUX LOISIRS, À LA PRATIQUE CULTURELLE, ARTISTIQUE ET SPORTIVE

Qu'elle soit ou non en situation de handicap, chaque personne aspire à avoir du temps pour elle, pour se reposer, se ressourcer ou participer à des activités qui lui tiennent à cœur.

Garantir ce temps suppose de proposer des projets d'animation diversifiés et qui tiennent compte des attentes, des demandes et des centres d'intérêts des personnes. Cela suppose aussi de permettre les déplacements en encourageant les initiatives de transport solidaire et de covoiturage. Enfin, il s'agit également de susciter l'envie et d'accompagner celles et ceux qui le souhaitent à découvrir des pratiques et des activités nouvelles. Pour cela, de nombreux acteurs (associations, maisons de quartiers, bénévoles, etc.) peuvent être impliqués.

Favoriser l'accès à toutes ces pratiques, c'est également promouvoir une société plus inclusive. C'est permettre aux personnes en situation de handicap de fréquenter les mêmes lieux et les mêmes événements que tout un chacun, mais c'est aussi savoir ouvrir les portes de nos établissements et services au grand public.

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE CHAQUE PERSONNE DANS SA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE, ET DANS LA PARENTALITÉ

Aborder les questions qui relèvent de l'intime n'est pas toujours aisé pour les professionnels et les proches. Pour autant, ces questions doivent être considérées et traitées comme n'importe quelles autres, avec bienveillance, respect, tolérance et à travers une posture neutre et distanciée. Elles requièrent aussi d'informer, sensibiliser et accompagner les personnes pour qu'elles soient à même de faire des choix et d'adopter les comportements appropriés. Toutes les ressources, internes comme externes, seront mobilisées pour que chaque personne puisse mener la vie affective et la sexualité qui lui convienne.

FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION

Les personnes en situation de handicap sont encore confrontées à de réelles difficultés pour accéder à de l'information claire et adaptée. Les documents émis par les services publics ou les organismes privés ne sont que rarement pensés

pour les personnes présentant une déficience intellectuelle, psychique, auditive ou visuelle.

De fait, **il faut créer les conditions qui permettront à toutes ces personnes de comprendre et de s'approprier un document administratif ou d'information.** Cela nous engage à deux niveaux. Nous devons continuer de militer pour que le droit à une information accessible et adaptée soit reconnu et mis en œuvre.

Mais nous devons aussi être moteur et chercher, en interne, à promouvoir et recourir à des modes de communication alternatifs (projet associatif, projet d'établissement, projet personnalisé, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, etc.).

DONNER LA POSSIBILITÉ À CHACUN DE S'EXPRIMER ET DE FAIRE VALOIR SES DROITS

C'est accompagner les personnes dans l'exercice de leur citoyenneté, leur permettre d'accéder à leurs droits (expression, vote, aides, etc.) mais aussi les informer et les accompagner dans la compréhension de leurs devoirs. Et cela commence au sein même de notre association. Au-delà des modalités de participation et d'expression fixées par la réglementation (conseils à la vie sociale, etc.), d'autres doivent être recherchées et encouragées, particulièrement lorsque les décisions ont un impact sur la vie des personnes. Cela suppose de **tout mobiliser pour soutenir l'autodétermination, favoriser l'accès à l'information et donner une place aux personnes accompagnées dans les instances et les espaces de décision qui les concernent.**

SOUTENIR & ACCOMPAGNER LA RÉALISATION DES PROJETS DE VACANCES

Le droit aux vacances n'est pas un luxe, il est une source d'enrichissement et de plaisir pour bon nombre. C'est pour cela que **l'Adapei-Aria de Vendée soutient chaque année des centaines de personnes et de familles dans la construction, le financement et la réalisation de leurs projets de vacances.** Ces efforts se poursuivront afin que davantage de personnes puissent à leur tour y accéder.

Notre modèle associatif

UN MODÈLE ASSOCIATIF FONDÉ SUR LA PARTICIPATION

Les décisions concernant l'association sont prises à plusieurs et en concertation. Cette condition est indissociable de la pratique de la démocratie. Des instances existent à tous les niveaux (assemblée générale, conseil d'administration, bureau, conseils à la vie sociale, etc.) pour que chacun puisse exprimer son avis et participe aux décisions qui concernent l'avenir ou le présent de l'association.

Mais la discussion permet aussi de nourrir nos réflexions et d'éclairer nos choix. Nombreux sont les administrateurs et professionnels qui y participent en s'impliquant dans les différents groupes de travail (santé et accès aux soins, logement et vieillissement, etc.) et commissions permanentes (finances, communication, etc.) de l'Adapei-Aria de Vendée.

Cette dynamique collective doit être entretenue et même renforcée. C'est en ce sens que nous devons aussi continuer nos efforts pour que les personnes que nous accompagnons soient davantage associées aux réflexions et prises de décision.



UNE CULTURE DE L'ENGAGEMENT

C'est de l'engagement de plusieurs familles, d'amis, de proches et de professionnels concernés que sont nés les fondements de l'Adapei-Aria de Vendée.

C'est cet engagement, encore vibrant aujourd'hui, qui nous donne notre dynamisme et qui renforce la portée de nos témoignages. Il se traduit à tous les niveaux de l'association, et notamment dans les actions menées par nos nombreux bénévoles.

Pour les accompagner, coordonner leurs actions et porter des initiatives nouvelles, l'Adapei-Aria de Vendée a fait le choix de développer un service à part entière dédié à la vie associative.

L'HUMAIN AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Nos choix sont guidés par des valeurs humanistes et un esprit de bienveillance. Cela s'exprime dans le travail d'accompagnement mais aussi dans nos pratiques managériales qui, tous deux, sont respectueux, bienveillants et concourent à établir un climat social sain et positif.

L'OUVERTURE

Notre ambition ne deviendra réalité que si elle est portée et défendue par les acteurs de notre société. Impliquer l'ensemble de ces acteurs, qu'ils soient décideurs politiques ou simples citoyens, est l'une de nos responsabilités. Cela demande à ce que nous soyons ouverts, à tous les niveaux, aux partenariats et aux initiatives partagées qui favoriseront l'inclusion, la continuité des parcours et la défense des droits des personnes en situation de handicap.

C'est en ce sens que nous travaillons à développer nos réseaux (professionnels de santé, établissements scolaires, institutions, etc.) et à ouvrir les portes de nos établissements et services au grand public.

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Le secteur médico-social est engagé dans une réforme profonde qui impacte aussi bien les professionnels, les familles, les proches que les personnes en situation de handicap elles-mêmes.

Cette réforme est d'autant plus nécessaire qu'elle s'inscrit dans un mouvement global d'évolution des politiques publiques en matière de transition inclusive, de transformations sociales et de rationalisation économique. Notre savoir-faire et nos expériences sont repérés et reconnus en matière d'innovation sociale.

Pour autant, la mutation de notre secteur nous oblige à réinterroger notre culture ou posture professionnelle, nos habitudes et nos manières de faire. Les changements générés nécessitent d'être accompagnés à tous les niveaux. Pour ce faire, l'Adapei-Aria de Vendée entend poursuivre son travail de sensibilisation (logique de parcours, autodétermination, etc.) en l'étendant au plus grand nombre.

Aussi, parce qu'elle nous permet d'anticiper et d'adapter nos pratiques en continu, la formation constitue un axe clé de notre gestion des compétences et des parcours professionnels. Au-delà, dans le prolongement de notre culture associative et managériale, nous continuerons d'associer l'ensemble des parties prenantes du changement (salariés, administrateurs, familles...) dans les temps de réflexion, d'élaboration et de mise en œuvre des nouvelles solutions d'accompagnement.

LE SOUCI DE LA PROXIMITÉ

La volonté de l'Adapei-Aria de Vendée d'être au plus proche des personnes, des familles et de leurs proches l'a conduite à organiser des relais partout sur le territoire. Ainsi, elle compte aujourd'hui huit administrateurs de secteurs et un administrateur délégué à chacun de ses établissements, services et dispositifs médico-sociaux. Dans le souci de rendre encore plus accessibles les instances de décision, elle organise plusieurs fois par an des bureaux et conseils d'administration délocalisés.

UNE VOLONTÉ DE LISIBILITÉ ET DE TRANSPARENCE

Communiquer, c'est faire connaître et reconnaître ce que nous faisons au quotidien. C'est aussi être transparent quant aux choix et décisions que nous prenons. Le grand nombre d'acteurs impliqués dans la vie de l'association ne facilite pas toujours la communication et c'est pour cela que nous devons poursuivre nos efforts pour que celle-ci soit réactive, fluide et multidimensionnelle (ascendante, descendante, transversale).

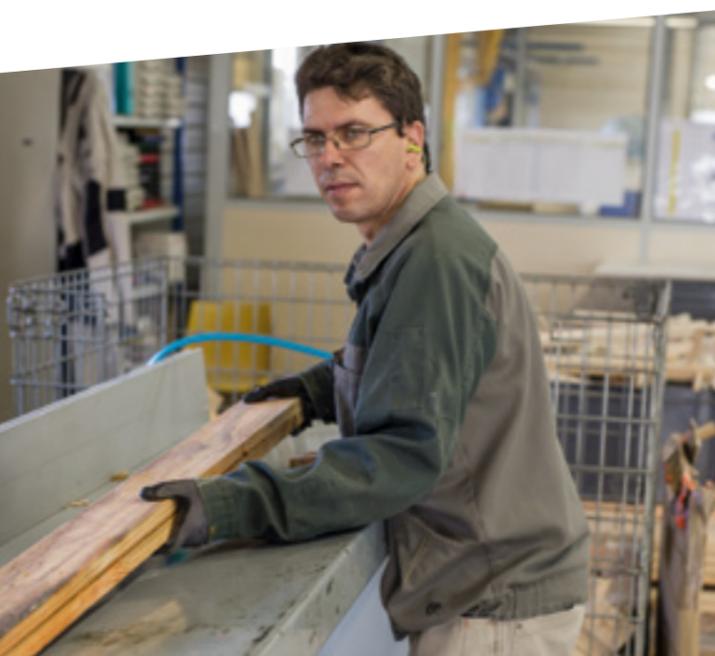
UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, l'Adapei-Aria de Vendée a pour objectif d'adopter une politique responsable et citoyenne. Nous intégrons dorénavant cette dimension dans nombre de nos décisions tant en matière de gestion du personnel, de consultations et de choix des partenaires qu'en matière de respect de l'environnement. Cette responsabilité s'exprime aussi au travers des différentes carrières que l'association rend possibles et du rôle qu'elle joue dans la transmission des savoirs et la formation des professionnels du secteur médico-social.



DES ACTIONS COORDONNÉES

Le champ d'action de notre association est large et nous amène à développer un grand nombre d'activités. Celles-ci sont directement liées au travail d'accompagnement ou concernent des fonctions supports tels que l'administratif, les finances, la gestion des ressources humaines ou du patrimoine. Il est important que toutes ces activités s'inscrivent dans une action globale et cohérente, qu'elles se complètent et s'alimentent. Pour cela, et pour que toutes nos énergies convergent dans une seule et même direction, l'association se dote d'instances de pilotage, d'outils (système d'information, dossier électronique de l'utilisateur, etc.) et d'organisations qui créent du lien et favorisent la cohérence.





Le Pils Saint Lucien
Route de Beaufuy - CS30359
85009 MOUILLERON LE CAPTIF Cedex 9
T. 02 51 44 97 00

www.adapei-aria.com

**8 témoignages vidéos de personnes
qui font l'association à regarder sur :**
www.adapei-aria.com/projetassociatif/